

Evaluation de l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) par le Conseil scientifique de l'Agence universitaire de la Francophonie

Evaluateurs : Professeur Maurice Tchunte (Université de Yaoundé 1, Cameroun), assisté du professeur Farid Benramdane (Université de Mostaganem, Algérie) et de M. Cyrille Simard (expert, Nouveau-Brunswick).

I. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1 – Introduction

L'initiative francophone pour la formation à distance des maîtres, en abrégé IFADEM, est une initiative pilote qui assiste des États francophones dans la mise sur pied de dispositifs de formation hybride en grande partie à distance avec des regroupements et comprenant une composante T.I.C. Elle résulte d'une commande politique des Chefs d'Etat et de Gouvernement francophones établie lors du Sommet francophone de Bucarest de 2006 et réitérée au Sommet de Québec de 2008. IFADEM a été conçue par l'OIF et l'AUF qui en assurent le financement à parts égales dans la phase expérimentale circonscrite à quatre pays : Bénin, Burundi, Haïti et Madagascar. Elle a pour objectif principal d'améliorer les compétences des instituteurs dans le domaine de l'enseignement du français, ultérieurement dans les autres disciplines enseignées en français.

L'évaluation commandée par l'AUF, a été confiée par le Conseil Scientifique aux Professeurs Farid Benramdane et Maurice Tchunte. Le Gouvernement du Nouveau-Brunswick a proposé d'appuyer cette évaluation en déléguant Monsieur Cyrille Simard, expert-conseil ayant une forte expérience des TICE, de l'enseignement à distance et des programmes de formation à distance exécutés par l'OIF. Cette évaluation a nécessité une mission au Burundi du 28 février au 07 mars 2010, et au Bénin du 22 au 27 mars 2010. Il convient de noter que l'évaluation de l'AUF s'est déroulée simultanément avec celle effectuée par le Cabinet ATEMA pour le compte de l'OIF, ce qui a permis des échanges enrichissants.

2 – Aspects institutionnels

2.a. Gouvernance

La gouvernance de l'initiative est assurée par : le Comité de Pilotage présidé par l'Administrateur de l'OIF et le Recteur de l'AUF, le Comité Technique au sein duquel siègent des représentants de l'OIF, de l'AUF et de la CONFEMEN, les référents scientifiques et les présidents des comités nationaux, le Groupe des Représentants des pays composé des diplomates représentant les pays dans les instances de la Francophonie, les Comités Nationaux (CN) qui assurent la supervision de la mise en œuvre sur le terrain et le Secrétariat Exécutif (SE) assuré par Messieurs Pierre-Jean Loiret de l'AUF et Jean-René Bourrel de l'OIF. L'OIF et l'AUF jouent dans ces instances des rôles moteurs à la fois spécifiques et complémentaires : l'OIF apporte la légitimité politique et facilite les concertations institutionnelles interministérielles, tandis que l'AUF apporte son expertise scientifique, organisationnelle et technique dans la mise en œuvre. Il s'agit donc d'une collaboration exemplaire. Ces organes ont fonctionné de manière satisfaisante. Dans une perspective d'extension, il serait souhaitable d'élargir les CN à d'autres catégories d'acteurs comme les partenaires techniques et financiers et les coordonnateurs des rédacteurs.

2.b. Contexte, public cible et complémentarité avec d'autres projets en coopération

Au Bénin, autrefois appelé *Quartier latin de l'Afrique*, le français qui est la langue d'enseignement connaît une baisse de niveau des compétences linguistiques des élèves en raison du recrutement dans les années 90, d'instituteurs contractuels ou communaux peu ou pas formés, l'objectif politique étant d'assurer une scolarisation de tous les enfants béninois. Les autorités ont la ferme volonté d'améliorer les compétences des maîtres en français et ont choisi pour cible les maîtres des départements du Zou et des Collines titulaires du CEAP et désirant obtenir le CAP, soit 581 instituteurs.

Au Burundi, l'enseignement se fait en Kirundi jusqu'au niveau 4 du primaire et la décision politique vient d'être prise d'introduire au primaire l'anglais et le swahili qui sont les langues de communication régionale. La qualité de l'enseignement qui se fait désormais en français à partir du niveau 5 du primaire pour l'ensemble des matières, est donc tributaire de la maîtrise du français. Les autorités ont choisi pour cible les instituteurs du niveau 5 des provinces de Bujumbura Mairie et Kayanza, soit 627 instituteurs représentant 12% des instituteurs de 5^{ème} année.

Au Bénin, l'INFRE a la charge de la formation des instituteurs vacataires, au nombre de 10 000. Ils sont susceptibles de préparer le CEAP et donc de devenir un jour une cible pour IFADEM. L'INFRE mène une expérience de formation à distance en partenariat avec l'UNESCO auprès de ce type d'enseignants (pour un peu plus de 800 d'entre eux). Au Burundi, le projet CELEC aujourd'hui terminé s'adressait aux 1600 instituteurs du niveau 6. Pour les projets en cours, le PARSEB de la Banque Mondiale s'adresse aux enseignants non qualifiés tandis que le Conseil Norvégien des Réfugiés forme des maîtres pour assurer un enseignement aux populations déplacées. Enfin, le projet de l'UNICEF, *Ecole amie de l'enfant* n'a pas encore démarré. IFADEM est donc strictement complémentaire des autres projets en coopération, avec la particularité d'être en partie à distance.

2.c. Engagement des États

La structure et le mode de gouvernance de l'Initiative a permis une réelle appropriation par les états bénéficiaires. Ainsi, le centre IFADEM d'Abomey a été inauguré par le Président Yayi Boni du Bénin et le Secrétaire Général de la Francophonie, M. Abdou Diouf. Par ailleurs, la mission d'évaluation a été reçue au Burundi par le Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur et le Ministre en charge de l'Enseignement Primaire, ce dernier ayant eu la délicatesse de faire coïncider sa visite du site IFADEM de Kayanza avec la mission d'évaluation. Au Bénin, il faut signaler le fort engagement du Ministère en charge des affaires étrangères et de la Francophonie.

La valorisation professionnelle de la formation sous la forme d'un avancement d'échelon au Burundi ne soulève pas l'enthousiasme des instituteurs compte tenu du faible impact financier. En revanche, la perspective de prise en compte au Bénin, de l'évaluation IFADEM sous la forme d'un bonus pour l'examen du CAP est très motivante et mérite d'être effectivement mise en œuvre.

3 – Aspects scientifiques, pédagogiques et techniques

3.a. Dispositif de formation

IFADEM est un dispositif de formation en grande partie à distance avec trois regroupements (au début, à mi-parcours et en fin de formation) et une composante T.I.C. Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre constituent une longue chaîne qui va des experts techniques mobilisés au sein de la communauté francophone aux instituteurs, en passant par les rédacteurs de contenus, les animateurs, les experts contenus internet et les tuteurs. Ceci a permis d'impliquer un grand nombre d'acteurs du système éducatif : directeurs au niveau des comités nationaux, inspecteurs, conseillers pédagogiques ou directeur d'écoles comme tuteurs. Les inspecteurs apparaissent comme les meilleurs candidats pour le rôle de tuteurs car cela ajoute à leur travail d'inspection un volet formation. Comme « la source doit être plus haut que la fontaine », la formation des tuteurs/inspecteurs devrait être renforcée.

Par ailleurs, l'implication au Bénin d'universitaires dans le comité des rédacteurs s'est traduite par un meilleur encadrement scientifique : meilleure assimilation des techniques de remédiation et recours à des procédés inédits, tels que l'alphabet phonétique international.

3.b. Aspects linguistiques, didactiques et pédagogiques

Sur un plan épistémologique, c'est-à-dire au niveau de l'implantation et de l'organisation du système et des savoirs structurants des matières visées, les contenus d'enseignement/ apprentissage ont privilégié les notions, concepts, principes "structurants" des disciplines telles que la phonétique, la phonologie, la linguistique contrastive et la didactique du français langue étrangère. L'appareillage conceptuel mis en place a permis d'une part une imprégnation théorique, fonctionnelle et opérationnelle du rôle central des contenus disciplinaires et leur dimension méthodologique, et d'autre part une approche intégrée, réflexive et coordonnée des langues en présence : langue (s) maternelles / langue française.

Sur un plan pédagogique, la centration sur les compétences et les apprentissages a conduit à un changement nettement perceptible au regard des constats établis par les acteurs de base (enseignants, conseillers pédagogiques, directeurs d'écoles, inspecteurs) et nous-mêmes lors des visites de classes tenues par des « ifadémiens » et « non-ifadémiens » (expression locale) : analyse des situations de classe, repérage des « points » durs (cas de la phonétique au Burundi sur les voyelles antérieures mi-fermées et mi-ouvertes et de quelques consonnes occlusives au Bénin) et recours à la transposition didactique, plutôt qu'une pratique basée sur un enfermement dans une modalité unique d'intervention.

Nous pouvons dire que le dispositif IFADEM, basé sur une prise en compte des besoins des environnements multilingues locaux, a développé et mis en œuvre une stratégie conduisant de manière appropriée à des contenus scientifiques pertinents, grâce aux experts internationaux, référents scientifiques et universitaires spécialistes en linguistique et didactique des langues. Ainsi par exemple sur un plan fonctionnel, les livrets de formation sont conçus comme des ressources intégratives à des pratiques de classes et prennent appui, dans leur structuration, sur le respect des principes de globalité (adéquation compétences visées/ profils de sortie) et de cohérence entre les différentes composantes du plan de formation. L'ensemble consacre une interdisciplinarité et une cohérence verticale et horizontale des apprentissages dans les langages dits fondamentaux comme illustré par le livret de mathématiques au Bénin.

3.c. T.I.C.

L'utilisation des T.I.C. faisait partie de la commande politique. Ce volet a été déployé de manière pragmatique et efficace. En effet, la visio-conférence a joué un rôle clé dans les réunions hebdomadaires de concertation entre les acteurs de terrain et le Secrétariat Exécutif. En outre, la formation des rédacteurs par les experts techniques a largement bénéficié des facilités de communication électronique. Au niveau des tuteurs et des maîtres, le volume des enseignements de l'initiation informatique et internet (3i) est unanimement jugé insuffisant. Il est clair qu'il était difficile de faire autrement s'agissant de personnes dont certaines ont eu leur premier contact avec un ordinateur à l'occasion de la formation IFADEM. Par ailleurs, l'utilisation des lecteurs MP3 s'est heurtée à leur fragilité, au problème des piles et même la (non) - accoutumance des tuteurs aux écouteurs. Des postes radio avec lecteurs CD pourraient être adoptés dans la phase d'extension, avec l'avantage d'une utilisation collective dans les écoles et la possibilité de synergies avec d'autres projets basés sur la radio scolaire. D'autre part, la disponibilité de clés 3G permettant l'accès Internet à partir de portables ou d'assistants numériques personnels via des opérateurs de téléphonie mobile constitue un atout à exploiter pour l'accès aux ressources didactiques en ligne (notamment peut-être par le biais d'un dépôt éventuel d'objets d'apprentissage), le soutien des échanges entre les acteurs, etc. y compris dans les zones enclavées. Pour l'heure, les centres IFADEM conçus et gérés de manière très efficace ont, en plus de leur rôle dans la formation continue des maîtres, permis de développer la formation initiale en informatique des jeunes élèves-instituteurs, avec des perspectives d'ouverture à un public plus large.

4 – Conclusion et recommandations

IFADEM est un bel exemple de dispositif partiellement à distance pour la formation continue dans le secteur éducatif. Les instituteurs affirment tous avoir « appris à apprendre », se déclarent satisfaits de la formation linguistique et didactique reçue et témoignent de la meilleure efficacité de cette formule par rapport aux formations présentielles dispensées en périodes bloquées dans d'autres projets. Au Burundi, le taux de réponse de 87% enregistré pour l'enquête en fin de formation et le taux de succès de 90,3% à l'évaluation finale, sont de beaux indicateurs de succès. En outre, la mise en œuvre par les acteurs locaux en assure la pérennité contrairement aux projets conduits exclusivement par des experts extérieurs.

L'impact d'IFADEM est visible sur le terrain non seulement à travers les pratiques de classe, mais aussi dans l'ouverture à la modernité que constitue l'initiation à l'informatique. Mieux, les bénéficiaires, conscients du fait que ce dispositif est une clé et non une recette, perçoivent la marge de progression scientifique et pédagogique que cette formation (contenus et outils) peut apporter au système éducatif et à son essor.

Le souhait d'extension est unanimement partagé non seulement par les autorités éducatives, mais aussi par les bénéficiaires finaux. Une telle extension peut se faire par exemple selon une dimension géographique (pour les deux pays), géolinguistique (cas du Bénin), disciplinaire (enseignement d'autres matières en français), verticale (cycle primaire, moyen, secondaire) ou catégorielle (instituteurs, professeurs de collège ou de lycée). D'ores et déjà au Bénin, l'intégration des modules IFADEM est envisagée non seulement en formation initiale mais aussi dans d'autres projets de formation continue exécutés par l'INFRE.

Une extension géographique par exemple, ferait passer les effectifs à plus de 7000 au Burundi. L'OIF et l'AUF ne pouvant assurer les financements, il sera nécessaire d'inscrire IFADEM dans les stratégies sectorielles des pays afin de le rendre éligible aux financements des bailleurs. Cette démarche a déjà été entreprise au Burundi tandis qu'au Bénin l'inscription dans le plan décennal de développement de l'éducation n'était pas encore acquise au moment de la mission.

Pour la mise en œuvre, l'OIF et l'AUF devraient maintenir un rôle clé dans la formation des rédacteurs, animateurs et tuteurs, ainsi que dans le déploiement des infrastructures et les formations 3i, les aspects purement organisationnels et logistiques étant progressivement transférés aux autorités locales via par exemple un Comité National aux compétences renforcées, avec des opérateurs de terrain issus principalement des structures de formation initiale des instituteurs (lycées pédagogiques et écoles normales). Il convient de noter que IFADEM a apporté à l'AUF une visibilité jamais égalée hors du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est ici le lieu de rendre hommage au travail de titan abattu par les responsables des Campus numériques francophones (CNF), sous la coordination du Eecrétariat Exécutif.

Enfin, au moment où le plan quadriennal 2010-2013 insiste sur la valorisation de la recherche et le service à la communauté, l'organisation d'un séminaire international de restitution pourrait ouvrir la voie à des synergies avec les programmes de recherche conduits par les réseaux de l'AUF dans les domaines de la linguistique, de la didactique des langues et des TICE en éducation. Une telle perspective permettrait de valoriser les acquis de terrain issus d'IFADEM. En outre, l'extrême prudence observée dans le déploiement des T.I.C. sur le terrain, pourrait dans un contexte de recherche, céder le pas à une exploration plus audacieuse de nouvelles pistes telles que l'exploitation dans un contexte éducatif des énormes potentialités qu'offre le téléphone portable dont l'usage est généralisé y compris dans les zones les plus enclavées.

II – DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE ET TIC

La présente partie se veut un commentaire évaluatif portant sur le dispositif pédagogique et technologique mis en place dans le cadre de l'initiative. Le commentaire insiste en particulier sur :

- les liens entre les objectifs et les modalités de déploiement de l'initiative et les éléments de base généralement associés à un dispositif axé sur la formation à distance;
- le rôle effectif des TIC dans le cadre de l'initiative.

1 - Liens entre IFADEM et les éléments de base d'un dispositif axé sur la formation à distance

1.a. Adaptation de la commande politique

L'intitulé « Initiative francophone **pour** la formation à distance des maîtres » et non « Initiative francophone **de** formation à distance des maîtres », n'est par fortuit. En effet, l'objectif poursuivi n'était pas de se substituer à un opérateur quelconque (privé ou public) et de mettre en place un dispositif de formation à distance en direction des maîtres. Plutôt, il visait, dans une logique de **co-construction**, à accompagner des États francophones dans la conception, le déploiement et la prise en charge locale d'un dispositif de FOAD¹. L'initiative s'inscrivait dans une véritable perspective de **transfert**.

Dans ce contexte, IFADEM devait naturellement prévoir une démarche méthodologique comprenant les éléments de base généralement associés à un dispositif axé sur la formation à distance, à savoir :

- une analyse des besoins, contraintes et opportunités retrouvées sur le terrain;
- une ingénierie du dispositif global tenant compte du cadre organisationnel et opérationnel;
- une ingénierie de formation (conception du programme et des cours)
- des stratégies pédagogiques et techniques d'enseignement (activités pédagogiques, etc.);
- un choix éclairé du médium et des modes de livraison;
- des mécanismes de communication et d'encadrement (administratif, cognitif, métacognitif).

L'analyse des besoins, des contraintes du terrain et des opportunités a été réalisée en amont par le biais de missions exploratoires organisées, à partir d'octobre 2007, dans chacun des quatre pays. Ces missions ont permis de sensibiliser les autorités nationales aux enjeux de l'initiative, identifier les contraintes de l'environnement, choisir les publics cibles et les unités territoriales à couvrir dans la phase expérimentale et solliciter la constitution des comités nationaux, etc. Ces missions comportaient aussi un volet technique assuré par des experts d'universités francophones, spécialistes en didactique du français ou en ingénierie FOAD.

De toute évidence, ce travail d'analyse a été réalisé avec soin. Il a été déterminant dans l'alignement de la phase de conception de l'initiative avec les réalités locales, notamment sur les plans de :

- l'évaluation des expériences antérieures et dispositifs existants de FOAD;
- l'évaluation de l'environnement technologique;
- la prise en compte des contextes linguistiques.

S'agissant des expériences antérieures et des dispositifs existants en matière de FOAD, il convient de noter que l'OIF a dans le passé conduit plusieurs projets et initiatives d'appui au développement de la formation à distance dans la Francophonie. Dans le cas du Bénin, nous pouvons citer notamment des projets orchestrés dans le cadre des activités du Consortium international francophone de formation à distance (CIFFAD) ;

¹ À noter que, malgré l'utilisation du vocable « formation à distance » dans l'intitulé original de l'initiative, les concepteurs ont rapidement **opté** pour l'utilisation du vocable « formation ouverte et à distance » (FOAD) pour la qualifier. À cet égard, la définition de FOAD choisie par les concepteurs est celle utilisée par la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (France) : « Dispositif souple de formation organisé en fonction de besoins individuels ou collectifs (individus, entreprises, territoires). Elle comporte des apprentissages individualisés et l'accès à des ressources et compétences locales ou à distance. Elle n'est pas exécutée nécessairement sous le contrôle permanent d'un formateur ».

- Formation en ingénierie de la formation à distance (FADIM) ;
- Formation à distance des professeurs du secondaire ;
- Formation à distance des instituteurs ;
- Formation à distance des agents d’alphabétisation.

Or, la mise en valeur des acquis passés de la Francophonie en FOAD, notamment sur le plan institutionnel, a été difficile à réaliser dans le cadre d’IFADEM. L’une des raisons pourrait émaner du fait qu’au fil des ans, peu de projets **francophones** en matière de formation à distance se sont inscrits dans la durée. Pourtant, des expertises individuelles, ayant bénéficié des apports de l’OIF en matière de FOAD, sont apparues spontanément au Bénin par exemple et ont pu contribuer à la mise en œuvre d’IFADEM. Ce constat appelle donc un souhait de voir les programmes de FOAD de la Francophonie s’inscrire davantage dans la durée, à tout le moins dans un cadre de programmation quadriennale. En outre, dans une perspective de transfert, la planification du déploiement d’un dispositif IFADEM aurait avantage à consacrer plus de temps à l’identification des acquis de la Francophonie sur le terrain.

L’environnement technologique de déploiement d’IFADEM a été pris en compte de manière pragmatique. Il est clair que les contraintes d’accès à Internet et à l’énergie électrique obligeaient le recours à une certaine prudence. On aurait cependant eu avantage à prendre davantage en compte les difficultés liées à l’accès à des piles de rechange pour les lecteurs MP3. Nous reviendrons plus loin sur d’autres aspects plus spécifiques de l’utilisation des TIC dans le dispositif pédagogique IFADEM.

En ce qui a trait à la prise en compte des contextes linguistiques locaux, il est clair que les concepteurs ont été particulièrement soucieux de cet aspect fondamental du dispositif. La section II portant sur l’évaluation scientifique des contenus en fait état de manière approfondie plus loin dans ce document.

1.b. Ingénierie du dispositif qui tient compte du cadre organisationnel

La gouvernance de l’initiative était assurée par :

- le Comité de Pilotage présidé par l’Administrateur de l’OIF et le Recteur de l’AUF ;
- le Comité Technique au sein duquel siègent des représentants de l’OIF, de l’AUF et de la CONFEMEN, les référents scientifiques et les présidents des comités nationaux ;
- le Groupe des Représentants des pays composé des diplomates représentant les pays dans les instances de la Francophonie ;
- les Comités Nationaux de Suivi (CNS) qui assurent la supervision de la mise en œuvre sur le terrain ; et
- le Secrétariat Exécutif assuré par Messieurs Pierre-Jean Loiret de l’AUF et Jean-René Bourrel de l’OIF.

L’OIF et l’AUF jouent dans ces instances des rôles moteurs à la fois spécifiques et complémentaires :

- l’OIF apporte la légitimité politique et facilite les concertations institutionnelles interministérielles ;
- l’AUF apporte son expertise scientifique, organisationnelle et technique dans la mise en œuvre.

La structure et le mode de gouvernance de l’Initiative ont permis une réelle appropriation par les États bénéficiaires. Ainsi, le centre IFADEM d’Abomey a été inauguré par le Président Yayi Boni du Bénin et le Secrétaire Général de la Francophonie, M. Abdou Diouf. Par ailleurs, la mission d’évaluation a été reçue au Burundi par le Ministre en charge de l’Enseignement Supérieur et le Ministre en charge de l’Enseignement Primaire, ce dernier ayant eu la délicatesse de faire coïncider sa visite du site IFADEM de Kayanza avec la mission d’évaluation. Au Bénin, la relative discrétion au niveau du Ministère en charge de l’enseignement primaire est compensée par le fort engagement du Ministère en charge des affaires étrangères et de la Francophonie.

La valorisation professionnelle de la formation sous la forme d’un avancement d’échelon au Burundi ne soulève pas l’enthousiasme des instituteurs compte tenu du faible impact financier. En revanche, la perspective de prise en compte au Bénin, de l’évaluation IFADEM sous la forme d’un bonus pour l’examen du CAP est très motivante et mérite d’être effectivement mise en œuvre.

Le Comité national (CN) a bien fonctionné au Burundi. En revanche, des changements du directeur de l'enseignement primaire avec son maintien comme président du CN a entraîné quelques difficultés au Bénin. Il serait souhaitable que la composition des comités se fasse sur la base des personnalités morales. En outre, sa composition pourrait être élargie, en incluant d'autres intervenants majeurs à l'exemple des bailleurs de fonds et du coordonnateur des rédacteurs.

1.c. Ingénierie de la conception des programmes et cours

L'initiative a permis de créer des équipes de rédacteurs qui, avec l'aide d'experts linguistes-didacticiens issus d'universités francophones, ont élaboré les contenus de formation. Les modules partent de constats sur les difficultés des apprenants, proposent des objectifs de formation à atteindre, puis des mémentos qui proposent des apports théoriques et méthodologiques sur le domaine. Au cœur des modules, il y a une démarche de correction qui implique la conception d'activités d'apprentissage destinées aux élèves, accompagnées d'exercices corrigés, ces exercices pouvant renvoyer à des ressources audio.

L'équipe de rédacteurs était exclusivement composée d'enseignants de français. Pourtant au Bénin, ils ont conçu un livret d'enseignement en français des mathématiques. Les rédacteurs de contenus Internet étaient quant à eux des chargés de la mise en ligne des ressources pédagogiques additionnelles. La dissociation des rédacteurs Internet et le choix de techniciens pour jouer ce rôle, expliquent les limites de leur articulation avec l'ensemble du projet. Dans la situation actuelle, l'extension nécessite un réinvestissement pour **l'enseignement en français**. Il est recommandé que l'équipe de rédacteurs IFADEM soit pluridisciplinaire (sur le plan des disciplines et des rôles (spécialiste du design pédagogique, technologues, etc.) et que, en synergie avec la politique de développement des FOAD de l'AUF, la formation des rédacteurs puisse être ouverte de manière plus large dans un cadre diplômant. D'autre part, il importe de souligner que l'implication au Bénin d'universitaires dans le comité des rédacteurs s'est traduite par un meilleur encadrement scientifique : meilleure assimilation des techniques de remédiation et recours à des procédés inédits, tels que l'alphabet phonétique international.

Du côté des Experts contenus Internet, on notera avec intérêt que le recours à des conseillers pédagogiques pour exercer cette fonction au Burundi s'est avéré un choix judicieux (les experts du Bénin étaient des techniciens informatiques). En effet, ils ont été les seuls capables de mettre en ligne les ressources pédagogiques complémentaires prévues pour les apprenants.

Finalement, la qualité de la formation offerte aux tuteurs a soulevé un intérêt certain tant au Bénin qu'au Burundi. Au Burundi, elle aura des inspecteurs communaux et inspecteurs provinciaux. Au Bénin, en plus des conseillers pédagogiques, directeurs et enseignants prévus initialement, des inspecteurs ont également été formés, ce qui favorisera une meilleure implication de ce corps qui constitue un maillon clé du système d'enseignement primaire, dans le cadre de l'extension d'IFADEM.

1.d. Stratégies et techniques d'enseignement

Les stratégies et techniques d'enseignement mises en œuvre comprenaient l'utilisation autonome, par les instituteurs, de modules de formation imprimés, conçus pour l'enseignement à distance. L'appropriation de ces modules par les instituteurs était complétée par la tenue de trois regroupements où intervenaient des animateurs. Des tuteurs assuraient un encadrement de proximité. Certaines pratiques d'encadrement de nature individuelle ont également été utilisées ponctuellement (dépannage téléphonique, ...). S'agissant du rôle du tutorat dans le dispositif, il importe de souligner son importance et le fait que les inspecteurs apparaissent comme des candidats naturels pour exercer cette fonction car cela ajoute un volet formation à leur travail d'inspection. « La source doit être plus haute que la fontaine » nous ont dit certains tuteurs qui étaient en même temps des inspecteurs et qui par ailleurs, affirmaient que leur gain principal était la compétence acquise, ce qui leur donne plus d'autorité et de légitimité dans l'exercice de leurs fonctions. Il est donc recommandé de prévoir une intensification de la formation des tuteurs.

1.e. Choix des média et modes de livraison

L'utilisation de modules de formation imprimés s'est imposée pour plusieurs raisons, notamment à cause de contraintes techniques locales. Cela dit, les aspects linguistiques de la formation IFADEM rendaient nécessaire la mise à disposition de supports audio. À ce titre, des lecteurs MP3 ont été utilisés en lien avec les modules imprimés. Il était prévu la mise en ligne de ressources additionnelles dans Internet accessibles notamment aux tuteurs et capitalisant sur la présence des espaces numériques IFADEM. Mais les difficultés de production sur ce support et des problèmes d'accès Internet à l'ensemble des tuteurs n'ont pas permis de mettre en œuvre ce volet de manière optimale.

1.f. Mécanismes de communication et d'encadrement

Déployée sous une forme hybride – faisant intervenir à la fois des modalités d'intervention pédagogique à distance et en présentiel – l'initiative a mis en place des mécanismes de communication et des stratégies d'encadrement dont le but était de contribuer à rompre l'isolement des apprenants, à nourrir leur motivation, leur engagement et leur autonomie face aux apprentissages. La stratégie d'encadrement prévue dans IFADEM a couvert à la fois des aspects administratifs (suivi des dossiers des inscrits, soutien financier au déplacement, validation des apprentissages, disponibilités de ressources, ...), des aspects cognitifs (présence de regroupements et mini-regroupements locaux, ressources pédagogiques) et des aspects métacognitifs (disponibilité de tuteurs de proximité, mécanismes de communication,...).

2 – Rôle des TIC dans le dispositif IFADEM

La commande politique à l'origine d'IFADEM stipulait que « l'OIF et l'AUF, sur la base de leurs expériences et de leurs acquis, proposeront aux instances de la Francophonie une initiative commune destinée à accroître l'offre des programmes et contenus de formation axés sur les technologies éducatives ». On conviendra que cette commande politique était très large et qu'elle pouvait conduire à de nombreuses interprétations. L'OIF et l'AUF auraient très bien pu, à titre d'exemple, constituer en partenariat avec des opérateurs de formation à distance reconnus (CNED français, Télé-université du Québec, etc.), une offre francophone consolidée de « programmes et contenus de formation axés sur les technologies éducatives » au bénéfice de divers publics cibles des pays francophones. Dans une perspective de développement endogène, cela n'aurait peut-être pas été avisé. D'autre part, il était également clair qu'une approche « lourde » en matière de technologies éducatives n'était pas souhaitable, compte tenu des conditions de mise en œuvre et des moyens financiers qui pouvaient être mis à disposition de l'initiative.

Après quelques mois d'analyse et de réflexion, prenant en compte les conditions de mise en œuvre, les opérateurs ont donc voulu préciser cette commande en reformulant judicieusement les objectifs poursuivis qui sont ainsi devenus :

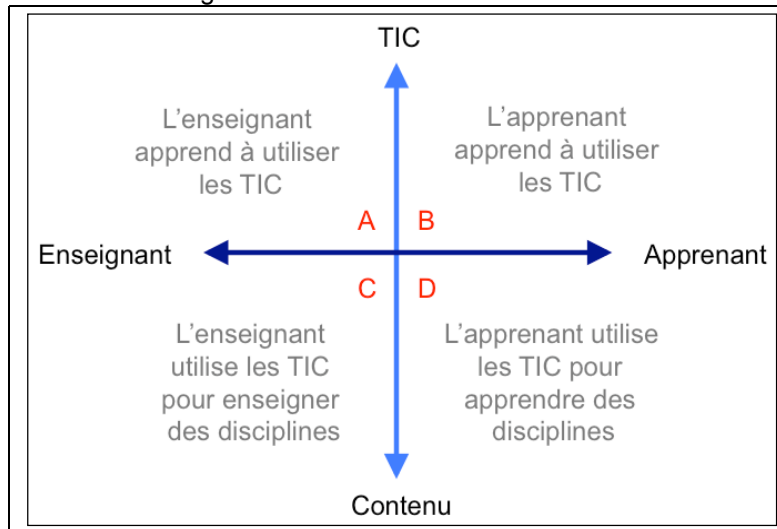
- améliorer les compétences professionnelles des enseignant(e)s du primaire, en donnant priorité à la qualité de l'enseignement du (et en) français;
- développer l'usage des TIC dans l'éducation et former par de nouvelles méthodes

L'OIF et l'AUF ont ainsi opté pour un modèle hybride ciblé mettant à profit un volet de formation présentiel et une formation continue ouverte et à distance faisant appel à une **mobilité adaptée des TIC**, compte tenu des contraintes liées à l'environnement technologique et financier.

L'application d'une grille conceptuelle² permettant de caractériser quatre différents types d'utilisation des TIC en éducation (voir Figure 1) aide à porter un jugement évaluatif sur la façon dont les TIC ont été mis à profit dans le cadre d'IFADEM.

² Pour plus de détails voir : Karsenti T. et Tchameni Ngamo S., (2007), Qualité de l'éducation en Afrique : le rôle potentiel des TIC, International Review of Education, Springer.

Figure 1 : Place des TIC en éducation

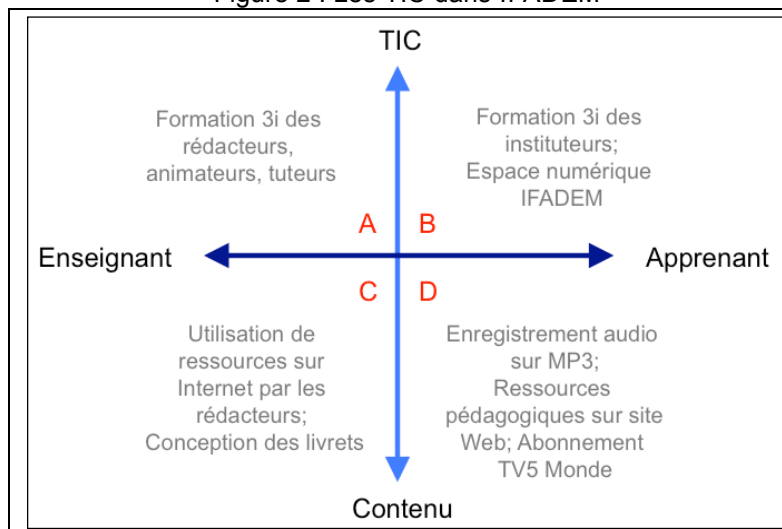


La figure 1 illustre les quatre types d'utilisation des TIC en éducation suivants :

- comme objet d'étude auprès des enseignants – Quadrant A;
- comme objet d'étude auprès des apprenants – Quadrant B;
- comme outil d'enseignement pour les enseignants – Quadrant C;
- comme outil d'apprentissage pour les apprenants – Quadrant D.

Une tentative de caractérisation de l'utilisation des TIC dans IFADEM s'appuyant sur ce modèle conceptuel est illustrée par la Figure 2.

Figure 2 : Les TIC dans IFADEM



La figure 2 montre que l'utilisation des TIC dans IFADEM a pu être constatée dans chacun des quatre quadrants :

- la formation 3i (initiation à l'informatique et à Internet) des rédacteurs, tuteurs et animateurs se situant dans le quadrant A ;
- la formation 3i des apprenants (instituteurs) et l'utilisation des espaces numériques IFADEM par ceux-ci se situant dans le quadrant B ;

- les utilisations de l'informatique et de l'Internet (courriel, Web) par les rédacteurs se situant dans le quadrant C ;
- l'utilisation des lecteurs MP3 pour les enregistrements audio, la consultation des ressources pédagogiques complémentaires sur le site Web IFADEM et l'utilisation de l'abonnement à TV5 se situant dans le quadrant D.

Cela dit, il importe de préciser que ces diverses formes d'utilisation des TIC n'ont pas revêtu la même importance et n'ont pas généré les mêmes résultats dans le cadre de l'initiative. On retiendra à cet égard les constatations suivantes.

- Les formes d'utilisation associées aux quadrants A et B ont été les plus employées dans le dispositif. Les résultats obtenus auprès des instituteurs ont été les plus faibles étant donné notamment les distances à parcourir par ceux-ci pour utiliser les espaces numériques IFADEM. C'est en partie pourquoi nous avons noté un fort appétit des tuteurs et instituteurs pour un renforcement de la formation 3i.
- Nous avons constaté tout de même un fort impact des espaces numériques IFADEM principalement dans les zones rurales (Kayanza, Abomey) notamment sur le plan de la visibilité et de la prégnance locale de l'initiative. Les centres IFADEM conçus et gérés de manière très efficace ont, en plus de leur rôle dans la formation continue des maîtres, permis de développer la formation initiale en informatique des jeunes élèves-instituteurs, avec des perspectives d'ouverture à un public plus large.
- Nous avons noté une forte motivation des acteurs béninois envers les TIC (conversion des indemnités prévues en ordinateurs portables; demande de clef 3G et de prise en charge de l'abonnement pour les rédacteurs en lieu et place d'une salle équipée comme au Burundi).
- Les formes d'utilisation associées au quadrant C sont apparues relativement importantes dans le dispositif compte tenu de la nécessité pour les rédacteurs de communiquer avec les experts internationaux sur une base régulière et de consulter des ressources en ligne dans le cadre de la préparation des contenus de formation.
- Les difficultés de production et d'accès aux ressources pédagogiques additionnelles, les contraintes liées au fonctionnement et à l'utilisation des lecteurs MP3 et des difficultés d'utilisation des abonnements prévus à TV5 ont réduit considérablement les résultats attendus des formes d'utilisation des TIC associées au quadrant D. À cet égard, des postes radio avec lecteurs CD pourraient être adoptés dans la phase d'extension, avec l'avantage d'une utilisation collective dans les écoles et la possibilité de synergies avec d'autres projets basés sur la radio scolaire. D'autre part, la disponibilité de clés 3G permettant l'accès Internet à partir de portables ou d'assistants numériques personnels via des opérateurs de téléphonie mobile constitue un atout à exploiter pour l'accès aux ressources didactiques en ligne (notamment peut-être par le biais d'un dépôt éventuel d'objets d'apprentissage), le soutien des échanges entre les acteurs, etc. y compris dans les zones enclavées.

III – ÉVALUATION SCIENTIFIQUE

La présente partie est centrée sur les fondements scientifiques d'IFADEM, reprenant et intégrant à son compte quelques éléments d'expertise, rappelant et analysant les conditions dans lesquelles les contenus d'IFADEM ont été élaborés, appliqués et évalués ; conditions qui concernent selon les pays, les objectifs spécifiques visés, les contextes linguistiques ambiants, les visées disciplinaires et transversales identifiées, les modalités d'évaluation adoptées, ainsi que les impacts générés par leurs mises en application.

1- Fondements

Au-delà des spécificités des domaines de connaissances et des champs disciplinaires qu'ils ont en charge, les contenus scientifiques des modules de formation proposés dans le dispositif IFADEM assument :

Premièrement, sur un plan axiologique, IFADEM est en conformité et en complémentarité avec les autres composantes du système local en vue de concrétiser les finalités fixées par les autorités des pays en question (formation des instituteurs, enseignement du français et en français) : lois d'orientation, plan sectoriel, réforme éducative; en intégration avec les articulations organisatrices d'un plan de formation répondant à des principes d'ordre stratégique, à savoir :

- *une démarche prospective*, s'inscrivant dans l'amélioration des performances de l'actuel système d'éducation et de formation ;
- *une approche systémique*, s'appuyant sur une logique mettant en relation les objectifs visés avec les contextes locaux, les contenus et les procédures appelés à les concrétiser, avec les moyens humains, techniques et matériels à mobiliser, les acquis des ressources humaines (en poste et/ ou en formation) : ENS au Burundi et INFRE au Benin, ainsi que les compétences de l'encadrement scientifique et pédagogique disponibles.

Deuxièmement, sur un plan épistémologique, c'est-à-dire au niveau de l'organisation et de l'implantation du système et des savoirs structurants des disciplines, les contenus d'enseignement/ apprentissage privilégient les notions, concepts, principes "structurants" des disciplines suivantes telles que la phonétique, la linguistique contrastive, la lexicologie, la didactique du français...

L'appareillage conceptuel mis en place a permis d'apporter des éclairages nécessaires à l'effet d'asseoir une nouvelle posture chez les acteurs d'IFADEM, à tous les niveaux d'intervention (rédacteurs, tuteurs, inspecteurs, conseillers, directeurs d'établissements, enseignants). Cet appareil conceptuel est porté par deux dynamiques :

- une imprégnation théorique (aussi sommaire soit-elle), fonctionnelle et opérationnelle du rôle central des contenus disciplinaires et leur dimension épistémologique : la nature des connaissances « linguistiques » à enseigner (exemple du module N° 2 : phonétique), les domaines spécifiques : expression orale, compréhension orale, expression écrite, compréhension, évaluation...
- une approche intégrée, réflexive et coordonnée des langues en présence : langue (s) maternelle(s) / langue (s) nationale (s), langue (s) maternelle(s) / langue française ; la pratique cognitive, rationnellement assurée par la langue d'enseignement, la langue française, prise en charge de manière complémentaire avec et par les autres langues, est mieux comprise par les différents acteurs d'Ifadem, permettant un développement général optimal, par le biais de transferts englobant les modes d'apprentissage, les attitudes personnelles et le sentiment d'appartenir à une même nation. La présence d'universitaires – linguistes dans la conception des modules au Bénin (avec sa quarantaine de langues) est à souligner.

Troisièmement, sur un plan méthodologique, IFADEM est caractérisé par un fort degré de systématisation au niveau de la conception des programmes et de leur réalisation en mesure de garantir une unité et une cohérence curriculaires, garantissant ainsi un degré d'applicabilité remarqué au cours des sorties sur le terrain (présence des experts à plus de 20 séances pédagogiques des classes impliquées dans IFADEM): cohérence entre les programmes des différentes disciplines, articulation beaucoup plus prégnante au Bénin, en raison d'un enseignement précoce du français et de l'implantation méthodique de l'enseignement / apprentissage du français langue étrangère comme une compétence disciplinaire d'abord, transversale après (cas du Burundi). La transversalité du français, appuyé par la méthodologie du FLE (français langue étrangère) dans le cas du Burundi et du FLS (français langue seconde) dans le cas du Bénin, telle que conçue dans les dispositifs de formation et d'enseignement/apprentissage a imprégné toutes les stratégies pédagogiques.

Quatrièmement, sur un plan pédagogique, la centration sur les compétences et les apprentissages construits comme principe organisateur des programmes et du mode d'enseignement/ apprentissage est au centre du changement voulu et est nettement perceptible, au regard des constats établis par les acteurs de base (enseignants, conseillers pédagogiques, directeurs d'écoles, inspecteurs) et nous – mêmes lors des visites de classe, dans une démarche comparatiste, tenus par des enseignants « ifademiens » et « non-ifademiens » (expression locale) comme:

- un instrument de mise en œuvre autonome dans le cadre d'une approche systémique des contenus et des activités, en approfondissant :
 - l'analyse des situations de classe (« besoins réels identifiés »),
 - le repérage, du point de vue scientifique des « points durs », cas de la phonétique au Burundi sur les voyelles antérieures mi-fermées et mi-ouvertes et de quelques consonnes occlusives au Bénin) ;
 - le recours à la transposition didactique (discrimination contextuelle, dosage horaire conséquent, situation d'apprentissages adaptés...).
- une gamme de possibles didactiques et pédagogiques et non son enfermement dans une modalité unique d'intervention, puisant dans les modes de relations entre les élèves en classe, dans l'environnement (avec peu de moyens et beaucoup d'ingéniosité) et aux conditions de travail dans le processus d'apprentissage.

Cinquièmement, sur un plan technique, l'Initiative est articulée sur deux volets :

- une initiation à l'informatique et à l'Internet (Ateliers 3i);
- une scénarisation et didactisation des ressources pour en faire des contenus d'auto-formation accessibles sur Internet (collecte, sélection des ressources, conception et rédaction de nouvelles ressources) et la mise en ligne technique (CNF).

A partir de cette catégorisation, nous pouvons dire que le dispositif IFADEM est adossé :

- d'abord, à une prise en compte pertinente (pertinence externe) des besoins de l'environnement local et régional (enseignement du français et en français dans la région des Grands Lacs par exemple), en l'état et en devenir, avec une possibilité d'extension à plusieurs variables : géographique (pour les deux pays), géolinguistique (cas du Bénin), disciplinaire (enseignement d'autres matières en français : cas du Burundi), cyclique (cycle primaire, moyen, secondaire), catégoriel (instituteurs, professeur de collège, lycée), institutionnel (établissement de formation initiale et continue : ENS, INFRE...) ³ ;
- ensuite, à la garantie de la validité scientifique des contenus pédagogiques, de la pertinence de sa mise en œuvre ; d'où le rôle des référents scientifiques, dont la connaissance linguistique, au sens large du terme, des contextes africains est de notoriété académique établie.

³ Chaque variable est soumise, dans la perspective de l'extension d'IFADEM, à l'observation de son degré d'applicabilité en fonction des quatre articulations citées plus : axiologique, épistémologie, méthodologique et pédagogique.

- En outre, au souci affiché par les responsables des deux pays (Burundi et Benin) quant à la cohérence de la stratégie mise en place du point de vue institutionnel et de la transparence des critères de détermination de ses différents constituants : pilotage, formation continue, évolution des carrières, implication de tous les segments de l'architecture éducative nationale (instituteurs, directeurs d'établissements, conseillers, inspecteurs, animateurs, tuteurs, rédacteurs, universitaires) et des indicateurs de son évaluation (théorique et pratique)⁴.
- Enfin, au rôle joué par les CNF, une véritable force de frappe et de pénétration : leur implication fait que l'AUF a eu sur le terrain, sans ambition mal placée ou exagération, un impact énorme d'un niveau jamais atteint auparavant; ceci est important au moment où la nouvelle programmation quadriennale insiste sur une francophonie universitaire au service du développement.

2- Du « dispositif - Initiative » vers un... « Système » IFADEM

Sur un plan basique, tout le dispositif rassemble une gamme de propriétés structurelles relevant de l'autonomie, de l'interdépendance de ses différents segments ainsi que de son autorégulation. Tout ceci est soutenu par une approche graduelle, continue et dynamique portant sur le devenir et la capacité de supporter des besoins immédiats, momentanés et des conquêtes progressives, avec une force de pénétration (inter)active remarquable, économiquement fiable et de prospective comprise comme la nécessité de fixer au présent et à moyen terme de réelles exigences méthodologiques et techniques afin de garantir, une juste prise en charge des missions et des objectifs qui lui sont attachés, quel que soit le pays demandeur.

Sur un plan scientifique, les modalités de mise en œuvre, à l'instar de toute démarche académique, relatives à l'élaboration d'un plan de formation obéissent à un protocole rigoureusement établi à partir de définitions claires des objectifs à atteindre (généraux et spécifiques) et d'une élaboration d'hypothèses et de procédures (linguistique, sociolinguistique, didactique, ingénierie de la formation, informatique...).

Les acteurs (à tous les niveaux) ont disposé d'un « protocole » d'observation, d'analyse, d'évaluation et d'interprétation des résultats (et des réactions) à l'application du programme, une fois mis sur le terrain.

IFADEM, tel que conçue, à titre expérimental, montée et appliquée dans des contextes différents (milieu monolingue et plurilingue), a été la convergence de différents types de protocoles, mis en œuvre et saisis de manière réussie aussi bien dans leurs spécificités que dans leurs complémentarités :

- linguistique
- didactique
- pédagogie
- ingénierie de formation à distance
- initiation à l'informatique et à l'Internet

Sur un plan fonctionnel, les livrets des modules, pris beaucoup plus comme des ressources intégratives à des pratiques de classes, prennent appui, dans leur structuration, sur le respect des principes de globalité (adéquation compétences visées/ profils de sortie) ; des principe de cohérence entre les différentes composantes du plan de formation (adéquation entre les choix des objectifs / les progressions adoptées /les moyens et supports suggérés/ les activités proposées / les stratégies d'évaluation). L'ensemble consacre :

- une cohérence verticale intra-disciplinaire à projeter sur l'ensemble de la scolarité et à l'intérieur des paliers et cycles d'enseignement ;
- une interdisciplinarité soutenant une cohérence retenue au même niveau d'intervention du cursus, destinée à dépasser les cloisonnements disciplinaires et à assurer une cohérence des apprentissages, du moins dans les langages dits fondamentaux : le cas des mathématiques au Bénin (Livret N° 5);

⁴ Voir les résultats du bilan de l'évaluation théorique du Burundi (avril 2010)

Les conditions objectives de l'application de l'Initiative transparaissent tout au long du processus, conférant ainsi au dispositif une faisabilité et une applicabilité de ses objectifs. Les modules de formation, en outre, sont présentés sous une forme lisible, claire et de compréhension aisée.

Si les Dictionnaires mis à la disposition des enseignants Ifadémiens (malheureusement la distribution prévue à l'ensemble des instituteurs n'était pas encore faite au moment de la mission), ont été d'un usage pratique réel et profitable, notamment au recours à l'API (alphabet phonétique international), le choix des MP3, bien que pertinent dans ses intentions, s'est avéré techniquement inapproprié (problème d'alimentation en énergie).

Sur un plan stratégique, la projection sur les pratiques de classe (zone d'application de toute politique éducative) consacre de manière intrinsèque, un effort d'appropriation en termes de contextualisation, donc de faisabilité de la présente initiative, aussi bien en didactique du FLE dans un contexte monolingue ou relativement monolingue (cas du Burundi) ou plurilingue (cas du Bénin). Cet aspect est méritoire et suffisamment indicateur d'une volonté d'appropriation du dispositif par les compétences nationales, une fois réunies les conditions d'un transfert.

Avec IFADEM, les acteurs sont désormais conscients de la nature du présent dispositif (une clé et non une recette), mais de la marge de progression scientifique et pédagogique que cela peut apporter aux enfants, au système éducatif de leur pays et à l'évolution de leur carrière, y compris dans le domaine de la recherche.

Le dispositif IFADEM est aussi adossé à d'autres paramètres, à savoir :

- la garantie de la validité scientifique des contenus pédagogiques et de formation, de la pertinence de sa mise en œuvre d'où le rôle des référents scientifiques (linguistes et didacticiens) d'un niveau scientifique internationalement établi, ayant entre autres, une connaissance approfondie des réalités linguistiques africaines.
- la cohérence de la stratégie mise en place du point de vue institutionnel en établissant :
 - des critères de détermination de ses différents constituants : pilotage, formation continue, évolution des carrières, implication de tous les segments de l'architecture éducative nationale (instituteurs, directeurs d'établissements, conseillers, inspecteurs, animateurs, tuteurs, rédacteurs, universitaires)
 - des indicateurs de son évaluation théorique et pratique (visites et inspections pédagogiques dans les classes).
- une ingénierie de la formation hybride qui associe enseignement à distance, regroupements, communication par internet et support papier

3- Recommandation scientifiques

Au terme de cette évaluation scientifique, nous pouvons formuler les recommandations suivantes :

- intégrer les rédacteurs de contenus Internet et un graphiste dans le comité des rédacteurs ;
- impliquer les enseignants-chercheurs du supérieur dans le comité des rédacteurs ;
- créer une banque de données ayant pour objectif la mutualisation et valorisation par une mise en ligne des meilleures fiches élaborées sur le terrain.
- les tuteurs et maîtres réclament un allongement de la durée de formation présentielle. C'est justifié pour l'informatique. En revanche, pour les modules, ils ont été bien formés et cette réclamation témoigne plutôt de la difficulté pour certains d'entre eux, à adopter la logique de déstructuration/restructuration des comportements des enseignants souvent conservateurs et qui peinent à intégrer le nouveau mode formation à distance par rapport aux formations présentielles auxquelles ils sont habitués

IV – ÉTUDES DE CAS PAYS

IV-a) Mission de terrain au Burundi

1 - Introduction

La mission d'évaluation au Burundi a eu lieu du 28 février au 07 mars 2010 et a été conduite par les Professeurs Farid Benramdane et Maurice Tchunte. Ils étaient assistés de Monsieur Cyrille Simard, expert-conseil mis à la disposition de l'AUF par le gouvernement du Nouveau-Brunswick et ayant une forte expérience des TICE, de l'enseignement à distance et des programmes de formation à distance exécutés par l'OIF. Il convient de noter que cette mission s'est déroulée simultanément avec celle effectuée par Madame Karen Rousseau, experte du Cabinet ATEMA pour le compte de l'OIF, ce qui a permis des échanges enrichissants.

2 – Contexte socio-linguistique

Au Burundi, l'enseignement se fait en Kirundi jusqu'au niveau 4 du primaire et la décision politique vient d'être prise d'introduire au primaire l'anglais et le swahili qui sont les langues de communication régionale. La qualité de l'enseignement qui se fait désormais en français à partir du niveau 5 du primaire pour l'ensemble des matières, est donc tributaire de la maîtrise du français. Les autorités ont choisi pour cible dans la phase expérimentale, les instituteurs du niveau 5 des provinces de Bujumbura Mairie et Kayanza, soit 627 instituteurs représentant 12% des instituteurs de 5^{ème} année.

3 - Engagement de l'État

La mission d'évaluation a été reçue au Burundi par le Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Ministre en charge de l'enseignement primaire, ce dernier ayant eu la délicatesse de faire coïncider sa visite du site IFADEM de Kayanza avec la mission d'évaluation. Les deux ministres ont réaffirmé leur soutien total à l'initiative. Ils ont souligné également le soutien accordé par l'État pour favoriser la prise en compte d'IFADEM dans le cadre du Plan sectoriel de développement de l'éducation et de la formation.

Rencontres avec les Responsables du secteur de l'éducation

Lors du démarrage de l'initiative, le Burundi ne comptait qu'un seul ministère de l'éducation nationale. Son titulaire de l'époque, l'actuel Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et aussi membre du Conseil d'administration de l'AUF nous a accordé une audience dans le cadre de la mission d'évaluation. Il nous a indiqué qu'une réunion stratégique de haut niveau était prévue pour voir comment il était possible de renforcer les liens entre IFADEM et un autre projet de renforcement de l'enseignement supérieur burundais. Il a souligné que son ministère essayait de mieux dégager le rôle potentiel des établissements chargés de la formation initiale des maîtres (ENS, IPA) en matière de formation continue. Dans une telle perspective, il a soutenu que son ministère était plus que disposé à appuyer celui en charge de l'enseignement primaire dans le cadre d'IFADEM. Dans un autre ordre d'idée, il a également parlé longuement de la volonté des États de la sous-région de favoriser une articulation plus poussée des structures universitaires et que cet axe de réflexion pourrait éventuellement inspirer une approche sous-régionale pour l'extension d'IFADEM.

Le Ministre de l'enseignement primaire et secondaire nous a accordé une longue audience lors de laquelle il a souligné le niveau d'engagement de l'État burundais à l'égard d'IFADEM. Il a insisté sur l'ensemble des dispositions qui ont été prises par le Burundi afin d'assurer une prise en charge véritable de l'initiative par les acteurs locaux. L'inscription d'IFADEM au Plan sectoriel de développement de l'éducation et de la formation et l'intérêt des bailleurs à soutenir l'initiative a également fait l'objet d'un échange nourri avec lui.

La présidente du Comité national, Madame Victoire Nahimana, nous a accompagné tout au long de notre visite au Ministère de l'enseignement primaire et secondaire et au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en plus de nous accorder une audience très enrichissante portant sur l'ensemble de l'initiative IFADEM telle que vécue dans son pays. Nous avons été à même de constater le rôle central occupé par la présidente dans le dispositif IFADEM burundais et notamment ses capacités de chef de file de la prise en charge locale du dispositif au Burundi. Madame Nahimana nous a confirmé que l'utilisation de la radio n'avait pas été retenue par le comité national comme mode de livraison étant donné que le niveau de disponibilité des infrastructures du pays ne permettait pas de joindre le public cible de manière efficace. Cela dit, la radio est vue comme un outil de soutien complémentaire dont la présence dans IFADEM mériterait d'être renforcée. Finalement, elle a insisté sur le fait que la réponse à la commande politique initiale d'IFADEM a obligé les acteurs burundais « à travailler fort et vite » ce qui leur laissait évidemment moins de temps pour remettre en question certaines pratiques et améliorer le dispositif au fur et à mesure.

Une visite de la Direction générale des Bureaux pédagogiques et au Bureau d'éducation rurale (BER) nous a permis surtout de constater le travail fondamental effectué par l'équipe de rédacteurs chargés de la préparation des contenus de formation. Nous avons longuement discuté avec eux de leurs perceptions des incidences directes d'IFADEM dans les salles de classe. Selon eux, ces incidences sont tout à fait perceptibles auprès des enseignants. Cela dit, ils ont souligné le fait que les changements de comportements pédagogiques des enseignants étaient encore embryonnaires et que le temps seul allait leur permettre de juger de niveau d'atteinte des résultats sur ce plan.

Une rencontre avec le Directeur du lycée de Kayanza nous a permis de constater l'incidence importante de la présence de l'espace numérique IFADEM au sein de son établissement. Ce dernier a souligné que la venue de l'espace numérique IFADEM à Kayanza représentait un « symbole de modernité » pour les professeurs, les élèves et pour la communauté dans son ensemble. La visite du Ministre de l'enseignement primaire et secondaire au lycée de Kayanza est venue marquer fortement la présence d'IFADEM dans la communauté.

À noter finalement que la valorisation professionnelle de la formation sous la forme d'un avancement d'échelon au Burundi n'a pas soulevé l'enthousiasme des instituteurs compte tenu du faible impact financier.

4 - Complémentarité avec d'autres projets en coopération

Au Burundi, le projet CELEC aujourd'hui terminé, s'adressait aux 1600 instituteurs du niveau 6. Pour les projets en cours, le PARSEB de la Banque Mondiale s'adresse aux enseignants non qualifiés tandis que le Conseil Norvégien des Réfugiés forme des maîtres pour assurer un enseignement aux populations déplacées. Enfin, le projet de l'UNICEF, *École amie de l'enfant* n'a pas encore démarré. IFADEM est donc strictement complémentaire des autres projets en coopération, avec la particularité d'être en partie à distance.

5 - Collaboration AUF/OIF

Au Burundi l'Ambassadrice déléguée à la Francophonie au Ministère des relations extérieures et de la coopération internationale, Madame Jeanne NTAKABANYURA a longuement reçu l'équipe d'évaluation. Selon elle « l'AUF et l'OIF ont travaillé en symbiose totale » dans le cadre d'IFADEM. Elle a reconnu en même temps que sur le plan purement opérationnel, la présence de l'AUF sur le terrain (via le Campus numérique de Bujumbura) a joué un rôle déterminant. C'est l'équipe du CNF dirigée par Madame Révocate Nibigira qui assure tous les aspects opérationnels du dispositif IFADEM sur le terrain en lien avec le Secrétariat exécutif et le Comité national.

6 – Public cible

Il existe au Burundi trois catégories d'instituteurs. Les deux premières catégories regroupent ceux qui sortent des collèges. Ils possèdent six années de scolarité primaire et trois années d'étude dans les collèges.

Ces catégories se différencient par la formation reçue dans les écoles pour instituteurs.

- La première catégorie reçoit deux années de formation pédagogique.
- La deuxième bénéficie de trois années de formation pédagogique.
- La troisième catégorie est constituée par des élèves sortant des lycées d'enseignement secondaire. Cette catégorie bénéficie de six mois de formation pédagogique.

À noter qu'au Burundi, les classes du primaire sont tenues par deux maîtres : un enseignant pour les langues et les disciplines littéraires et un enseignant pour les mathématiques et les disciplines scientifiques. Ces enseignants doivent être aptes à dispenser les enseignements en kirundi et en français.

IFADEM au Burundi a dans sa phase initiale de mise en œuvre les instituteurs titulaires de 5^{ème} et leurs directeurs d'école, à Bujumbura (arrondissement de Bujumbura-mairie) et à Kayanza (zone rurale au nord du pays) à la frontière du Rwanda. Les personnels concernés sont 411 à Kayanza et 216 à Bujumbura, soit un total de 627 enseignants.

7 - Activités menées

Installation de l'espace numérique IFADEM au Lycée de Kayanza : Une salle des professeurs du lycée de Kayanza a été transformée en espace numérique IFADEM. Le Bureau des projets pédagogiques (BPE) du Ministère de l'enseignement primaire et secondaire (MEPS) a rénové l'ensemble du bâtiment, qui abrite également une bibliothèque. Le bâtiment est connecté à Internet grâce à une liaison satellitaire VSAT dédiée, avec comme originalité, des panneaux solaires alimentant des batteries et pouvant assurer la fourniture d'énergie électrique pour les équipements informatiques et de réseau.

Formation des rédacteurs de contenus : 6 rédacteurs de contenus (conseillers pédagogiques membres de l'atelier de français du Bureau d'éducation rurale (BER)) ont été formés. Ils sont intervenus en relation avec un expert technique international en linguistique, avec lequel ils ont suivi en octobre 2008 une formation à la production des parcours de formation. Ils ont suivi une formation à l'ingénierie de la formation à distance animée par un expert technique international.

Les rédacteurs disposaient d'une salle de travail avec accès à Internet. Les rédacteurs font preuve d'une très grande compétence dans la préparation des modules et dans l'accompagnement à la mise en œuvre du dispositif.

Rédaction des modules : Les 5 modules conçus portent sur les thèmes suivants :

- Module 1 : Introduction à la formation ;
- Module 2 : Renforcement des compétences méthodologiques et linguistiques ;
- Module 3 : Renforcement des compétences à l'écrit ;
- Module 4 : Renforcement des compétences à l'oral ;
- Module 5 : Les séquences pédagogiques.

Formation des animateurs: L'équipe des animateurs (14) était constituée par les six rédacteurs de contenus, six experts contenus Internet et deux conseillers du BEPES. Ces quatorze animateurs se sont répartis la prise en charge des regroupements d'instituteurs des deux provinces visées. Ils ont été formés par les rédacteurs de contenus assistés d'un expert technique international en linguistique et ont suivi une session d'initiation à l'informatique et à Internet (3i).

Formation des tuteurs : 15 tuteurs ont été recrutés parmi le personnel d'encadrement des instituteurs (inspecteurs communaux et inspecteurs provinciaux). Ils ont été formés par - les rédacteurs de contenus assistés d'un expert technique international en linguistique - et les animateurs 3i pour la formation internet. Deux membres du comité national, les inspecteurs provinciaux, ont été chargés d'encadrer le travail des tuteurs.

Formation des instituteurs. Les instituteurs ont été formés - à travers trois regroupements où ils étaient encadrés par les animateurs pour la présentation des modules de formation en didactique du français, et les animateurs 3i pour la formation en informatique et Internet - et à travers l'encadrement de proximité (mini-regroupements) assuré par les tuteurs. Le taux d'abandon a été très faible et le taux de succès à l'examen final est très élevé : 90,3%. Les instituteurs rencontrés pendant la mission ont tous marqué leur satisfaction par rapport à la formation et leurs vœux de renforcement portaient essentiellement sur la formation 3i.

Mise en ligne de ressources pédagogiques : L'initiative prévoyait la mise en ligne de ressources pédagogiques additionnelles par 6 experts contenus Internet. Ces derniers ont été choisis parmi les conseillers pédagogiques ayant suivi une formation à l'informatique. Ils ont travaillé, avec l'appui du CNF de Bujumbura et en relation avec un expert technique international avec lequel ils ont suivi une formation à la publication électronique. Ces experts contenus Internet ont mis en ligne plusieurs ressources pédagogiques additionnelles qu'il est possible de consulter à l'URL suivant : burundi.ifadem.org. De toute évidence, le recrutement des experts contenus Internet parmi des conseillers pédagogiques a été judicieux puisque le Burundi est le seul pays où cette activité a pu être réalisée.

Perspective d'extension

L'extension d'IFADEM est une demande unanime des acteurs burundais. Plusieurs conditions sont réunies dans ce pays pour assurer que cette extension se fasse dans de bonnes conditions. Au premier chef, il faut souligner le niveau d'engagement politique des autorités burundaises et la qualité des équipes pédagogiques sur le terrain qui ont démontré, dans des conditions de déploiement accélérées, leur volonté et leur capacité à assumer leur responsabilité sur le plan de la prise en charge du dispositif et ainsi assurer le succès de l'initiative.

Dans ce pays, une extension géographique par exemple, ferait passer les effectifs à plus de 7000. L'inscription d'IFADEM dans les stratégies sectorielles des pays afin de le rendre éligible aux financements des bailleurs apparaît donc comme une condition essentielle.

Cela dit, il est clair que l'extension nécessitera un certain nombre d'apports externes de type transitoire (ingénierie pédagogique, ingénierie de dispositif FOAD, expertises scientifiques) afin de s'assurer des conditions optimales de mise en œuvre de cette phase. L'OIF et l'AUF devraient probablement maintenir un rôle clé dans la formation des rédacteurs, animateurs et tuteurs, ainsi que dans le déploiement des infrastructures et les formations 3i, les aspects purement organisationnels et logistiques étant progressivement transférés aux autorités locales.

8- Conclusion

La mise en œuvre d'IFADEM au Burundi a mobilisé de nombreux acteurs au sein de ses instances de gouvernance. Dans le cadre de la mission d'évaluation que nous avons effectuée à la demande du Conseil Scientifique de l'AUF, nous avons été frappés par le rôle pivot joué par le Campus Numérique Francophone que dirige Madame Révocate Nibigira assisté de collaborateurs administratifs et techniques qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur énergie.

Il conviendrait que l'AUF puisse capitaliser les acquis scientifiques d'IFADEM, en s'appuyant sur les expertises disponibles au Burundi, en relation avec les réseaux institutionnels opérant dans les domaines de la formation à distance, des TICE et de la linguistique.

IV-b) Mission de terrain au Bénin

1 - Introduction

La mission d'évaluation au Bénin a eu lieu du 21 au 28 mars et a été conduite par les Professeurs Farid Benramdane et Maurice Tchuenta. Monsieur Cyrille Simard, expert-conseil néobrunswickois a dû annuler son voyage en dernière minute, mais a élaboré une grille de questions spécifiques à poser aux acteurs locaux. Il convient de noter que cette mission s'est déroulée simultanément avec celle effectuée par Messieurs Philippe Bertrand et Libérat Ntibashirakandi, experts du Cabinet ATEMA pour le compte de l'OIF, ce qui a permis des échanges enrichissants.

2 – Contexte socio-linguistique

Au Bénin, autrefois appelé *Quartier latin de l'Afrique*, le français qui est la langue d'enseignement dès la maternelle, connaît une baisse de niveau des compétences linguistiques des élèves en raison du recrutement dans les années 90, d'instituteurs contractuels ou communaux peu ou pas formés, l'objectif politique étant d'assurer une scolarisation de tous les enfants béninois. Les autorités ont la ferme volonté d'améliorer les compétences des maîtres en français car ils considèrent à juste titre que l'amélioration du niveau de l'enseignement au primaire passe par la maîtrise de la langue d'enseignement. Il convient de remarquer que, contrairement au Burundi, les problèmes se situent non pas au niveau de la compréhension, mais plutôt au niveau de la prononciation et de la compréhension des consignes. Le deuxième aspect, à caractère plus méthodologique, est très important dans la mesure où il est transversal à l'ensemble des disciplines et s'applique aussi aux mathématiques qui constituent à côté de français le deuxième « langage fondamental ».

3 - Engagement de l'État

L'espace numérique IFADEM d'Abomey a été inauguré le 15 septembre 2009 par le Président de la République du Bénin, Monsieur BONI YAYI et le Secrétaire Général de la Francophonie, Monsieur Abdou DIOUF. Cet engagement au plus haut sommet de l'état se retrouve dans l'intérêt porté à IFADEM par le Ministre en charge de la Francophonie qui, au cours d'une audience qu'il nous a accordée en présence de tous ses collaborateurs a réaffirmé son soutien total au projet en promettant au passage de faire accélérer la distribution des dictionnaires.

Rencontres avec les Responsables du secteur de l'éducation

Les responsables que nous avons rencontrés au Ministère en charge de l'enseignement primaire ne semblaient pas avoir pu rassembler toutes les informations nécessaires aux discussions, la raison étant peut-être à rechercher du côté du mouvement de grève des enseignants auquel ils devaient faire face au moment de la mission d'évaluation. Ainsi, nous avons été reçus rapidement par le Directeur-adjoint de cabinet qui a fait référence à « la pression des enseignants pour une extension d'IFADEM ». Le directeur de la programmation et de la prospective a évoqué comme piste de réflexion pour le financement d'une telle extension, le *Fonds Commun Décennal*, dans la ligne *Renforcement des Capacités*. Le Directeur de l'enseignement primaire que nous avons rencontré, n'assume pas la présidence du Comité national, et ne semble pas au courant des détails de l'initiative. Il convient de noter qu'il a profité d'une autre mission à Abomey au moment de notre visite de l'espace numérique IFADEM, pour venir participer à la rencontre avec certains acteurs. La rencontre avec le Directeur de la Programmation et de la Prospective nous a aussi permis de comprendre qu'il y avait une évaluation en cours avec au bout une perspective d'inscription d'IFADEM dans le prochain plan décennal de développement de l'éducation où la formation continue des maîtres est déjà inscrite. La nécessité d'accélérer l'exécution de cette évaluation afin de respecter le calendrier budgétaire a été relevée.

Le président du Comité national, Monsieur Thomas Simbossa nous a accompagné tout au long de notre visite au Ministère de l'enseignement primaire.

Il a souligné un paradoxe : lorsqu'il était Directeur de l'Enseignement Primaire il éprouvait de grandes difficultés pour dégager du temps à consacrer à IFADEM; maintenant que, déchargé de ces fonctions il peut s'y consacrer pratiquement à plein temps, la tâche est pratiquement impossible, faute de bureau, de secrétariat et de fluidité avec les responsables du ministère.

Le Directeur de l'INFRE nous a accordé un entretien fort enrichissant. Cette institution regorge de compétences, comme nous avons aussi pu le remarquer avec le Chef de Service Formation INFRE qui est membre du Comité national. En revanche, le responsable désigné par l'INFRE pour assurer la coordination de la conception des contenus Internet a été défaillant, ce qui explique la non exécution de ce volet du projet. Le rôle de l'INFRE dans une stratégie d'extension d'IFADEM est une question centrale. Il conviendra d'identifier les difficultés qui ont conduit cet acteur institutionnel dans le domaine de la formation continue, à ne pas jouer efficacement son rôle dans la phase expérimentale de l'initiative IFADEM au Bénin.

Le Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Abomey, très fier de l'espace numérique IFADEM, n'a pas tari d'éloges pour l'initiative qui a permis de former à l'informatique 453 élèves-instituteurs en 2008-2009 et de mettre en formation 503 pour l'année en cours. En outre, une personne sera identifiée après la phase en cours de formation des formateurs, pour prendre éventuellement la relève de la technicienne dont le contrat AUF vient bientôt à expiration. Après avoir évoqué la demande des autres ENI pour être intégrés à IFADEM, il a affirmé que « IFADEM a réussi parce qu'on l'a appelé initiative et non pas projet », ce qui a permis de lui forger une image différente des autres projets.

4 - Collaboration AUF/OIF

Au Bénin la Commission Nationale Permanente de la Francophonie dispose de locaux et son Secrétaire Permanent et Sherpa, Monsieur AHANHANZO GLELE a longuement reçu l'équipe d'évaluation. Par ailleurs, Monsieur Jules AGANI, qui assure le secrétariat du Comité National a accompagné la mission d'évaluation dans toutes les étapes de la mission. Il assure en outre la coordination institutionnelle. C'est l'équipe du CNF dirigée par Monsieur Jean TCHOUGBE qui assure tous les autres aspects opérationnels.

5 – Public cible

Les instituteurs béninois que l'on évalue à environ 32000, se répartissent ainsi qu'il suit :

- les **Instituteurs Communautaires** au nombre de 10 000 environ, sont depuis 2002, recrutés notamment par les associations des parents d'élèves, et constituent une catégorie de personnel au statut précaire et ne disposant pas de formation professionnelle ;
- les **Agents Contractuels de l'Etat** au nombre de 5000 environ, sont payés par la fonction publique et leur recrutement est suivi par une formation sommaire de quelques mois ;
- les **Agents Permanents de l'Etat** sont au nombre de 17000 environ. Les plans d'ajustement structurel ont fait interrompre dans les années 90, les recrutements dans cette catégorie d'instituteurs bien formés. C'est donc un corps vieillissant. Ils se répartissent en deux catégories : les titulaires du CAP (Certificat d'Aptitudes Pédagogiques) au nombre de 10000 environ, et ceux qui détiennent le CEAP (Certificat Elémentaire d'Aptitudes Pédagogiques), soit environ 7000 instituteurs.

C'est cette dernière catégorie constituée des agents permanents de l'Etat titulaires du CEAP et désirant obtenir le CAP, qui a été choisie pour cible dans la phase d'expérimentation d'IFADEM. Sur un plan géographique, les départements du Zou et des Collines ont été identifiés pour la phase pilote, ce qui correspond à soit 581 instituteurs sur un total de 7000 que compte le Bénin pour cette catégorie d'instituteurs.

Ce choix est très judicieux pour plusieurs raisons :

- d'abord il vise une catégorie de personnel dont le statut de permanent écarte tout risque d'évaporation après la formation ;
- ensuite le bonus promis dans le cadre du passage de l'examen de passage du CAP, est un élément de forte motivation et inscrit bien IFADEM dans la politique nationale de formation des maîtres.

Il convient de remarquer que l'INFRE a la charge de la formation des instituteurs vacataires, au nombre de 10 000, instituteurs qui sont susceptibles de préparer le CEAP et donc de devenir un jour une cible pour IFADEM. Actuellement l'INFRE mène à cet effet une expérience de formation à distance en partenariat avec l'UNESCO auprès d'un peu plus de 800 de ces enseignants.

6 - Activités menées

Installation de l'espace numérique IFADEM d'Abomey

Le bâtiment qui abrite l'espace numérique IFADEM d'Abomey a été construit grâce à la coopération danoise. Cet espace comporte une vingtaine d'ordinateurs portables choisis selon des critères de basse consommation d'énergie et d'autonomie en cas d'interruption de l'alimentation électrique. Comme à Kayanza au Burundi, cet espace est connecté à Internet grâce à une liaison satellitaire VSAT dédiée, avec comme originalité, des panneaux solaires alimentant des batteries et pouvant assurer la fourniture d'énergie électrique pour les équipements informatiques et de réseau.

Formation des rédacteurs de contenus : 6 rédacteurs de contenus ont été formés par les experts internationaux. Notons que cette équipe coordonnée par un enseignant d'université, le professeur Blaise Djihouessi, ancien directeur de l'INFRE, était pluridisciplinaire : linguistes, sociologues, didacticiens du français. Un de ces rédacteurs est malheureusement décédé en février dernier.

Rédaction des modules : 6 modules ont été conçus dont un sur l'appropriation du français par et pour les mathématiques. Les rédacteurs ne disposaient pas d'une salle de travail comme au Burundi et se sont équipés d'ordinateurs portables individuels, avec en plus une clé 3G pour la connexion internet. Les frais de connexion internet ont été partiellement remboursés. Ces rédacteurs qui font preuve d'une très grande compétence se positionnent désormais comme des « experts » et espèrent avoir des opportunités de valorisation de leur expertise comme consultants.

Formation des animateurs: les 8 animateurs qui sont tous des professeurs de lycée et sont pour certains des conseillers pédagogiques, ont été formés par les rédacteurs de contenus. Ils avouent avoir beaucoup appris à l'occasion de cette formation, notamment en ce qui concerne la phonétique et la prise en compte de la langue maternelle.

Formation des tuteurs : 19 tuteurs qui sont pour l'essentiel des conseillers pédagogiques et des directeurs d'écoles ont été formés par les rédacteurs de contenus et les animateurs 3i pour la formation internet. Ceci a amené certains tuteurs dont le niveau est plutôt élevé, à se demander pourquoi ils n'ont pas été désignés pour assurer l'animation des regroupements à la place des animateurs, puisque ayant suivi la même formation. Cette revendication est évidemment non recevable car, contrairement aux animateurs qui dans leur formation universitaire ont eu des enseignements de linguistique, IFADEM était leur premier contact avec cette discipline. La composition non homogène de ce groupe a créé chez certains acteurs, des interrogations sur les critères de choix, question qui ne s'était pas posée au Burundi où tous les tuteurs étaient des inspecteurs. Il convient de noter que sur les 19 tuteurs, 18 ont proposé que leurs gratifications soient converties en ordinateurs portables, ce qui montre bien qu'ils ont compris ce que les TIC peuvent leur apporter.

Formation des inspecteurs

Alors que ce n'était pas prévu au départ, l'équipe opérationnelle a dû inscrire la formation de 35 inspecteurs dans le plan d'action, afin de leur permettre de pouvoir évaluer correctement les IFADEMIENS dans le cadre de leur travail d'inspection. Parmi les témoignages recueillis auprès de ceux que nous avons rencontrés, celui qui a particulièrement retenu notre attention est celui d'un inspecteur visiblement très expérimenté et ayant suivi plusieurs formations dans le cadre d'autres projets : « Au début, nous avons peur que IFADEM ne soit venu tuer les innovations en cours, mais aujourd'hui tout le monde se rend compte que cette initiative rend service à tous les acteurs du système; actuellement avec les IFADEMIENS, nous intervenons moins en cours lors des visites d'inspection parce qu'ils insistent sur la maîtrise des mots français (écriture, prononciation, signification) quelle que soit la matière enseignée, ce qui facilite la compréhension dans toutes les matières pour les élèves des zones rurales dont la plupart, dans la vie hors de l'école, utilisent essentiellement leur langue maternelle » Il a évidemment terminé son propos en formulant un souhait d'extension, assorti d'une précision sur le rôle des inspecteurs dans une telle perspective : « Toute innovation doit passer par l'inspecteur qui en sa qualité de Chef de Circonscription Scolaire, est en relation directe avec le Maire de la Commune dont il est le conseiller technique en matière d'éducation; en outre c'est lui qui est compétent pour assurer le suivi, et il peut servir de levier de démultiplication s'il est bien formé ».

Formation des instituteurs. Les instituteurs ont été formés - à travers d'une part trois regroupements où ils étaient encadrés par les animateurs pour la présentation des modules de formation en didactique du français, et les animateurs 3i pour la formation internet - et d'autre part à travers l'encadrement de proximité assuré par les tuteurs. Le taux d'abandon a été très faible et le taux de succès à l'examen final est très élevé : 95%. Les instituteurs interviewés pendant la mission ont tous marqué leur satisfaction par rapport à la formation et leurs vœux de renforcement portent surtout sur la formation en informatique. Les visites de classes ont permis d'apprécier les acquis engrangés par les IFADEMIENS dans les techniques de remédiation linguistique et l'attention apportée à la compréhension des consignes. A ce propos, nous nous devons de revenir en détail sur l'un des cours qui portait sur les mathématiques, avec comme thème des comparaisons de densités de populations à partir d'un énoncé faisant référence à des statistiques à différents niveaux de la structure administrative du Bénin. Cet enseignant a de manière fort habile su - introduire à travers la lecture et la compréhension de l'énoncé les éléments de maîtrise de français - faire des rappels de géographie, préalables à la compréhension des consignes. Dans la recherche et la rédaction de la solution au problème posé, les élèves étaient amenés à améliorer soit la prononciation des mots, soit leur écriture au tableau, faisant de ce cours de mathématiques un chef d'oeuvre IFADEM. C'est de loin le meilleur de la dizaine de cours que nous avons suivis au Burundi et au Bénin lors des visites de classes.

Mise en ligne de ressources : Il était prévu dans le projet, la mise en ligne de ressources pédagogiques par 5 experts contenus internet. Ce volet dont la coordination était confiée à un responsable de l'INFRE, n'a pas fonctionné. Ce rôle aurait probablement pu être assuré facilement par les rédacteurs de contenus, moyennant une formation adéquate.

Formation des élèves-instituteurs : l'installation du centre IDADEM d'Abomey au sein de l'Ecole Normale d'Instituteurs, a conduit à élaborer un programme de formation en informatique pour les élèves-instituteurs. Il s'agit là d'un effet secondaire important qui sera certainement pérennisé et généralisé.

Perspective d'extension

L'extension d'IFADEM est une demande unanime des acteurs. Compte tenu du contexte particulier du Bénin, une phase intermédiaire consacrée à la formation de toute la chaîne du personnel en charge de l'encadrement pédagogique au Ministère en charge de l'enseignement primaire pourrait être envisagée ainsi qu'il suit :

- renforcement de capacité des Directeurs Départementaux en vue de la coordination locale
- formation des inspecteurs, conseillers pédagogiques, responsables d'unités pédagogiques et directeurs d'école
- contextualisation des modules pour tenir compte des particularités linguistiques des provinces

Cette phase intermédiaire pourrait se faire sur le même schéma que la phase expérimentale, avec en parallèle la mise en oeuvre des activités préparatoires au transfert : installation des centres IFADEM, renforcement de capacité des acteurs locaux en gestion des projets, ... Cette phase intermédiaire serait alors suivie du transfert total aux autorités locales. L'avantage de cette approche est que la formation des instituteurs pourrait alors se faire à moindre coût, les charges liées aux déplacements pour regroupements étant éliminées, car les regroupements se feraient dans le cadre des unités pédagogiques qui sont des structures de proximité.

7- Conclusion

La mise en oeuvre d'IFADEM au Bénin a mobilisé de nombreux acteurs au sein de ses instances de gouvernance. Dans le cadre de la mission d'évaluation que nous avons effectuée à la demande du Conseil Scientifique de l'AUF, nous avons été frappés par le rôle pivot joué du Campus Numérique Francophone que dirige Monsieur Jean Tchougbe assisté de collaborateurs administratifs et techniques qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur énergie. Ce travail de terrain était supervisé par le Secrétariat Exécutif via des visioconférences régulières dont une a eu lieu pendant la mission. En outre, au delà de la caution politique et de la légitimité que confère la présence de l'OIF, la Commission Nationale Permanente de la Francophonie a assuré la coordination institutionnelle. Le couple AUF/OIF a donc fait la preuve de son efficacité opérationnelle sur cette initiative.

Il conviendrait que l'AUF puisse capitaliser les acquis scientifiques d'IFADEM, en s'appuyant sur l'énorme expertise disponible au Bénin, en relation avec les réseaux institutionnels opérant dans les domaines de la formation à distance, des TICE et de la linguistique. L'implication d'universitaires dans la mise en oeuvre d'IFADEM au Bénin est à cet effet un facteur remarquable dont les bénéfices ont été relevés dans ce rapport.

V – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Il convient de relever que la plupart des recommandations ci-dessous résultent des entretiens que nous avons eus avec les responsables du Secrétariat Exécutif et les acteurs de terrain.

1- Mise en place d'un comité de pilotage national

Dans la phase pilote, IFADEM a bénéficié de l'apport majeur du Comité de Pilotage présidé par l'Administrateur de l'OIF et le Recteur de l'AUF. Dans la phase de déploiement, il serait opportun de lui trouver un pendant au plan national, sous la forme d'un comité national de pilotage, instance politique multisectorielle. En effet, nous avons constaté par exemple que dans le domaine des TIC - le problème de l'accès Internet limite la palette des outils mobilisables et les applications technopédagogiques, en raison des coûts. Un tel comité où seraient impliqués non seulement des bailleurs internationaux et d'autres ministères tels que celui en charge des PTT, mais aussi des opérateurs du secteur des TIC, pourrait par exemple faciliter la négociation de tarifs préférentiels pour l'accès Internet.

2- Mise en valeur des acquis de la Francophonie en FOAD

La mise en valeur des acquis de l'OIF en matière de FOAD, notamment sur le plan institutionnel, a été difficile à réaliser en raison notamment de l'absence de continuité dans la mise en oeuvre des programmes. Pourtant, des expertises individuelles, ayant bénéficié des apports de l'OIF sur ce plan, sont apparues spontanément au Bénin par exemple et ont pu contribuer à la mise en oeuvre d'IFADEM. Ce constat appelle donc une inscription des actions de l'OIF et de l'AUF dans le domaine de la FOAD, dans une perspective qui irait au-delà des programmations annuelles. La programmation quadriennale semble le cadre le plus approprié à cet effet.

3- Contextualisation des stratégies d'extension

Dans une perspective d'extension et/ou de transfert, la souplesse du dispositif IFADEM pourrait être exploitée en faisant remonter la contextualisation (qui a fait ses preuves dans le domaine de la conception des contenus) au niveau des stratégies de mise en oeuvre. Par exemple, dans les pays où seraient présentes des structures de formation continue de proximité, ce qui semble être le cas au Bénin via les unités pédagogiques qui regroupent quelques écoles, on pourrait envisager que le dispositif IFADEM sous sa forme actuelle soit déployé dans la phase intermédiaire d'extension, en privilégiant la FOAD des inspecteurs et autres responsables de l'encadrement pédagogique, à charge par la suite pour le pays de démultiplier la formation auprès des instituteurs selon des modalités de son choix, y compris en présentiel.

4- Nourrir le partenariat OIF-AUF

Nourrir le partenariat OIF-AUF dans le cadre de l'extension et du transfert du dispositif en maintenant leur rôle moteur en ingénierie et en formation des formateurs, domaines qui sont au centre de leur mission au sein de la Francophonie.

5- Extension de la composition et du rôle de l'équipe de concepteurs de contenus

L'équipe de rédacteurs était exclusivement composée d'enseignants de français. Pourtant au Bénin, ils ont conçu un livret d'enseignement en français des mathématiques. La dissociation des rédacteurs Internet et le choix de techniciens pour jouer ce rôle expliquent les limites de leur articulation avec l'ensemble du projet. Dans la situation actuelle, l'extension nécessite un réinvestissement pour l'enseignement en français. Il est recommandé que l'équipe de rédacteurs IFADEM soit pluridisciplinaire (sur le plan des disciplines et des rôles (spécialiste du

design pédagogique, technologues, etc.) et que, en synergie avec la politique de développement des FOAD de l'AUF, la formation des rédacteurs puisse être ouverte de manière plus large dans un cadre diplômant.

Il est recommandé que la mise en ligne des ressources pédagogiques additionnelles soit incluse dans le cahier des charges des rédacteurs au même titre que la production des livrets (Ex : Dépôt d'objets d'apprentissage - plans de leçons). Dans ce cadre, il est également recommandé que les TIC soient mobilisées pour assurer une bonne articulation entre les manuels scolaires officiels (mis à disposition par le ministère gratuitement au Burundi) et les pratiques pédagogiques des instituteurs formés par IFADEM.

6- Intensification et/ou formalisation de la formation des acteurs (rédacteurs, tuteurs);

« La source doit être plus haute que la fontaine » nous ont dit certains tuteurs qui étaient en même temps des inspecteurs et qui par ailleurs, affirmaient que leur gain principal était la compétence acquise, ce qui leur donne plus d'autorité et de légitimité dans l'exercice de leurs fonctions. Il est donc recommandé de prévoir une intensification de la formation des tuteurs.

7- Recours à des supports audio en synergie avec les radios scolaires

Il est recommandé d'évaluer la pertinence d'adopter des postes radio avec lecteurs CD dans la phase d'extension, avec l'avantage d'une utilisation collective dans les écoles et la possibilité de synergies avec d'autres projets basés sur la radio scolaire.

8- Renforcement des formations 3i;

Il est recommandé de renforcer les formations 3i pour l'ensemble des acteurs, en particulier pour les tuteurs et les instituteurs.

9- Synergie avec les programmes scientifiques de l'AUF

Pour assurer la synergie entre IFADEM et les autres projets de l'AUF, il pourrait être envisagé :

- l'exploration de nouvelles pistes d'utilisation des TIC dans IFADEM ;
- la valorisation des acquis IFADEM.

En effet, dans une perspective de recherche, l'exploration de nouvelles pistes d'utilisation des TIC pourrait être favorisée, à l'exemple de l'exploration dans un contexte éducatif, des énormes potentialités qu'offre le téléphone portable dont l'usage est généralisé y compris dans les zones les plus enclavées. La disponibilité de clés 3G permettant l'accès Internet à partir d'ordinateurs portables ou d'assistants numériques personnels via des opérateurs de téléphonie mobile constitue un atout à exploiter pour l'accès aux ressources didactiques en ligne, le soutien des échanges entre les acteurs, etc.